



Le 14 avril 2026

## Le conflit israélo-palestinien

*Elena AOUN,*

*Professeur et chercheuse en relations internationales à l'UCL*

Elena Aoun a présenté une analyse dense et documentée du conflit israélo-palestinien, retraçant ses racines historiques, ses transformations politiques et les conséquences humanitaires récentes. Son propos combine un récit historique, des données chiffrées exposées lors de la conférence et une critique des responsabilités internationales.

### **1. La genèse historique : colonialisme, création d'Israël et expulsions (1947–1967)**

Elena Aoun situe l'origine du conflit dans le cadre du partage du Moyen-Orient par les puissances européennes après la Première Guerre mondiale, et dans l'antisémitisme européen, culminant avec la Shoah. Elle rappelle la déclaration Balfour et l'accompagnement britannique du projet sioniste, aboutissant, entre 1947 et 1948, à des expulsions massives de populations palestiniennes — un épisode qualifié par l'oratrice de nettoyage ethnique inaugural. La guerre de 1967 marque un second tournant : par une offensive préemptive, Israël occupe la Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est, le Sinaï et le Golan, ouvrant la voie à la colonisation des territoires conquis.

### **2. Oslo, fragmentation territoriale et montée des colonies**

L'accord d'Oslo (1993) est analysé comme une percée diplomatique qui, paradoxalement, a consolidé des mécanismes d'occupation. Au lieu de conduire à un État palestinien effectif, Oslo a fragmenté le territoire en zones administratives inégales, favorisé la construction de barrières et permis l'extension rapide des colonies. L'oratrice décrit l'espace palestinien comme une « peau de léopard » morcelée : entre 1993 et 2023 le nombre de colons a augmenté de +332 %, et les appels d'offres et projets israéliens ont priorisé l'implantation juive sur la quasi-totalité des terres anciennement saisies.

### **3. Violence structurelle et inégalités économiques**

L'oratrice insiste sur la coexistence de violences directes et structurelles. Elle oppose deux réalités économiques et sociales : un PIB par habitant israélien élevé ( $\approx 61\,000$  USD) versus un PIB palestinien très bas ( $\approx 2\,000$  USD), des réseaux routiers séparés, des restrictions d'accès à l'eau et à la terre, des checkpoints omniprésents et un contrôle systématique de la mobilité et de l'économie palestiniennes. Ces dispositifs produisent une dégradation continue des conditions de vie et forment les éléments constitutifs d'un régime d'apartheid.

### **4. Le 7 octobre et la dérive vers un génocide à Gaza**

Dans le contexte déjà lourd décrit précédemment, l'attaque du 7 octobre est replacée dans une trajectoire de violence chronique. Il faut reconnaître le caractère criminel des attaques ciblant des civils, mais la riposte israélienne a transformé Gaza en un territoire dévasté : destructions massives d'infrastructures (près de 92 % du résidentiel touché, 88 % des commerces, 92 % des écoles), effondrement des services de santé, incidents de famine et de morts indirectes, et un bilan humain qui s'est compté en dizaines (puis centaines) de milliers de victimes selon les différentes sources évoquées (par ex. des estimations publiées dans *The Lancet*). L'oratrice signale aussi la situation en Cisjordanie (évictions, violences de colons, détentions et tortures) comme un prolongement de cette politique punitive.

## **5. Responsabilités internationales et logique de la « paix » trumpienne**

Elena Aoun critique sévèrement la posture internationale : la « paix éternelle » telle que promue récemment par Donald Trump est, selon elle, un processus tenu sans les principaux concernés, flou sur le plan juridique, centré sur l'élimination du Hamas plutôt que sur les causes profondes, et teinté d'intérêts commerciaux (projets de développement spéculatifs pour Gaza). Elle dénonce le retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien en 2018, les transferts d'ambassade à Jérusalem et la normalisation sans droits pour les Palestiniens. L'Union européenne et plusieurs États occidentaux sont tenus pour complices : par leurs liens économiques, scientifiques et militaires, leurs financements et leur manque d'action politique et juridique, ils contribuent à l'impunité d'Israël.

## **6. Dimension régionale : Liban, Iran et risques d'escalade**

L'analyse s'étend à la régionalisation du conflit. Elena Aoun décrit les affrontements asymétriques avec le Hezbollah au Liban, les frappes et ripostes entre Israël et l'Iran (ou ses alliés) et l'aggravation depuis 2025–2026. Elle avertit des conséquences internationales d'une guerre régionale durable : perturbations économiques (énergie, engrais), effets sur les chaînes d'approvisionnement et risques géopolitiques majeurs — y compris la menace rhétorique d'actions extrêmes qui pourraient placer la région au bord d'une conflagration incontrôlable.

## **7. Appel à l'action : institutions, justice et mobilisation citoyenne**

Au-delà du diagnostic, Mme Aoun expose des pistes d'action : renforcer et soutenir les institutions internationales (ONU, Cour pénale internationale), protéger les ONG et la société civile, faire pression sur les gouvernements européens pour qu'ils respectent leurs obligations juridiques et cessent les coopérations contribuant au maintien de l'occupation, et encourager des actions citoyennes pacifiques (boycott ciblé, campagnes de sensibilisation, lettres aux élus). Elle insiste sur la nécessité de soutenir aussi les voix dissidentes au sein de la société juive et israélienne qui s'opposent aux politiques du gouvernement Netanyahu.

\* \* \* \* \*

## **Questions – Réponses**

### **• Sur la stratégie du boycott et les actions pacifiques**

Un intervenant a évoqué le boycott des produits israéliens comme moyen de protestation pacifique. Mme Aoun confirme que le boycott est un outil non violent légitime pour signaler un désaccord face à des violations graves, et rappelle que des actions juridiques peuvent parfois aboutir — citant des exemples (procès longs mais effectifs, ex. condamnation d'entreprises pour complicité dans d'autres contextes).

### **• Sur l'idée d'un État binational**

Interrogée sur le caractère utopique, ou non, d'un État binational garantissant l'égalité des droits pour Juifs et Palestiniens, Elena Aoun juge le projet aujourd'hui irréaliste au vu des lois récentes et de l'architecture institutionnelle israélienne (loi déclarant Israël « État-nation du peuple juif »), des inégalités socio-économiques et de la profondeur des fractures sociales provoquées par des décennies d'occupation et d'Oslo.

### **• Sur la faiblesse de l'Autorité palestinienne**

Elena Aoun explique l'affaiblissement de l'Autorité palestinienne par l'isolement, le siège politique et économique imposés par Israël et certaines puissances étrangères, ainsi que par des stratégies internationales qui ont marginalisé cette Autorité.

### **• Sur l'impunité et la disproportion des violences**

Interrogée sur la raison pour laquelle les Israéliens peuvent infliger des pertes massives aux Palestiniens sans conséquences, Elena Aoun pointe l'impunité permise par les alliances

internationales, principalement avec les États-Unis, le poids diplomatique d'Israël, la réticence à appliquer des sanctions et la protection politique dont bénéficie l'État dans les enceintes internationales.

- *Sur la question iranienne et le nucléaire*

Concernant la prétendue volonté iranienne d'obtenir l'arme nucléaire, Elena Aoun nuance fortement l'idée répandue dans certains médias : elle rappelle que jusqu'à présent il n'y a pas de preuve formelle de volonté militaire confirmée par l'AIEA, que la sortie américaine de l'accord de 2015 a contribué à l'escalade, et que l'enrichissement progressif iranien s'est souvent analysé comme un levier de négociation. Elle met en garde contre l'utilisation d'une rhétorique alarmiste justifiant des actions militaires.

- *Sur la labellisation « terroriste » des acteurs*

L'oratrice invite à nuancer le recours systématique à l'étiquette « terroriste ». Si elle condamne les attaques visant des civils, elle souligne que des organisations comme le Hamas ou le Hezbollah ont des trajectoires de résistance ancrées dans des contextes nationaux et territoriaux, distinctes d'organisations transnationales comme Al-Qaïda ou l'État islamique. Sur le plan judiciaire, elle estime que nombre d'acteurs devraient être traduits devant des juridictions internationales si des preuves de crimes existent.

- *Sur le rôle des Européens et la responsabilité coloniale*

Elena Aoun insiste sur la responsabilité historique des Européens — antisémitisme européen, décisions coloniales, collaboration économique — et sur la responsabilité actuelle par leurs politiques, financements et coopérations. Elle critique la complaisance européenne et l'absence de volonté politique pour contraindre Israël au respect du droit international.

- *En conclusion de la séance,*

Elena Aoun réaffirme que le conflit est enraciné dans une histoire coloniale prolongée et qu'il est aujourd'hui rendu possible par des choix politiques contemporains et des complicités internationales. Son appel est double : documenter et rendre visibles les faits (soutien aux institutions de justice et aux ONG), et agir politiquement et citoyennement par des moyens pacifiques pour mettre fin à l'impunité et rechercher des solutions justes et durables.